Pétition Yannick FARRÉ

20 avril 2021

Le syndicat FORCE OUVRIERE et les ouvriers de l'usine Fibre Excellence de Tarascon **DENONCENT ET EXIGENT LE RETRAIT DE TOUTES LES MENACES DE SANCTIONS CONTRE NOTRE CAMARADE YANNICK FARRÉ**.

Yannick est salarié en CDI de l'usine depuis 17 ans, il a commencé en 1999 par plusieurs années de missions intérim, il est élu du personnel FO dans le collège ouvrier depuis 2006, Secrétaire Général du syndicat FO Fibre Excellence Tarascon, Secrétaire Général de l'Union Locale FO de Tarascon et Environs, membre de la Commission Administrative de l'UD FO des Bouches-du-Rhône, membre de la Commission Administrative Nationale FO Papier Carton.

Yannick est aujourd'hui directement menacé via une convocation datée du 9 avril 2021 à un entretien par laquelle la Direction annonce « ***Nous vous informons que nous sommes conduits à envisager, à votre égard, une sanction disciplinaire autre qu'un simple avertissement***. ». Yannick a déjà été victime d'une saisie sur salaire illégale de 2000€ en novembre suite à la grève de plus de 10 jours du personnel qui s'est conclue par la signature d'un protocole de sortie de grève, non respecté par la Direction mais respecté par les salariés et les signataires.

Par RAR reçu le 16 avril à midi, Yannick était convoqué le même jour à 9H !!!

Si pour des raisons évidentes, Yannick n'a pu se rendre à cette convocation, nous imaginons, habitués que nous sommes des pratiques plus que discutables de la Direction, que les motifs qui seront invoqués contre lui tiendront dans les propos écrits le 10 avril par la Direction : « *En désinformant, nous estimons que FO n'a pas joué son rôle d'Organisation syndicale sensée être éclairée de la réalité du monde du travail et du marché de l'emploi. S'agissant des menaces dont vous nous faîtes part : nous prenons très au sérieux les alertes qui nous sont remontées. Il est à noter que des personnes favorables à l'accord nous ont également indiqué faire l'objet de menaces d'une grande gravité – nous regrettons ces tensions et travaillons au rétablissement d'une atmosphère constructive au sein de l'usine.* »

Au vu de cet acharnement, après Yannick à qui le tour ? La Direction a pour seul but de réduire la masse salariale au plus bas. Pour ce faire, mieux vaut des syndicats à la « ***botte*** » qui signent un accord de destruction contre la majorité du personnel, consulté les 7 et 8 avril, que des syndicats qui jouent leur rôle, celui de respecter leur mandat de défendre les intérêts matériels et moraux des salariés.

Face à cette attaque sans précédent contre Yannick FARRÉ, syndicaliste Libre et Indépendant nous EXIGEONS :

ARRÊT DES SANCTIONS ET DES MENACES CONTRE YANNICK.

ARRÊT DES PRESSIONS CONTRE LE SYNDICAT FO DE FIBRE EXCELLENCE.

ARRÊT DE LA POLITIQUE D'INTIMIDATION CONTRE LES SALARIES DE L'USINE, LEURS DROITS ET ACQUIS, ET LEURS FAMILLES.

Nom	Prénom	Entreprise/Syndicat	Qualité	Signature